

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

PAYS COMPIÉGNOIS

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

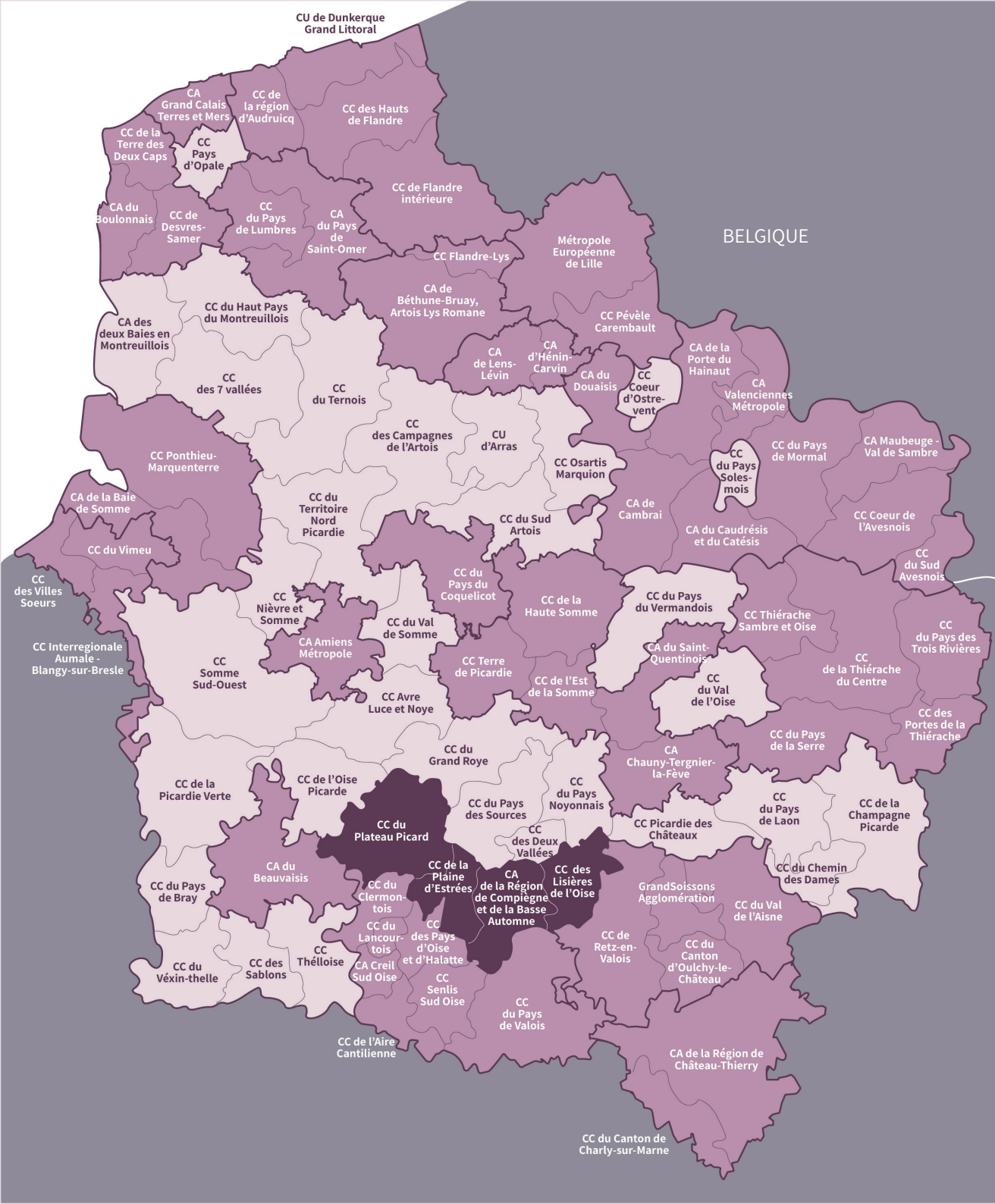
PAYS COMPIÉGNOIS

Le Pays Compiégnois est l'union de 4 intercommunalités :

- CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne
- CC des Lisières de l'Oise
- CC de la Plaine d'Estrées
- CC du Plateau Picard

Il représente **117 500 habitants**, la principale ville étant Compiègne. Il est implanté de part et d'autre de la vallée de l'Oise moyenne et de ses affluents provenant de sa rive gauche comme de sa rive droite. Côté ouest, les plateaux agricoles du Plateau picard et côté est, les massifs forestiers (cœurs de nature) reliés par des continuités écologiques d'intérêt européen (notamment pour les grands animaux).

Le Pays Compiégnois se distingue par une **spécialisation industrielle marquée autour des filières de la chimie**. Cette structure économique repose sur une dépendance particulièrement élevée aux grands donneurs d'ordre, la plus forte de la région, puisque **les dix principaux établissements concentrent à eux seuls 50 % des 7 780 emplois de l'industrie manufacturière**.



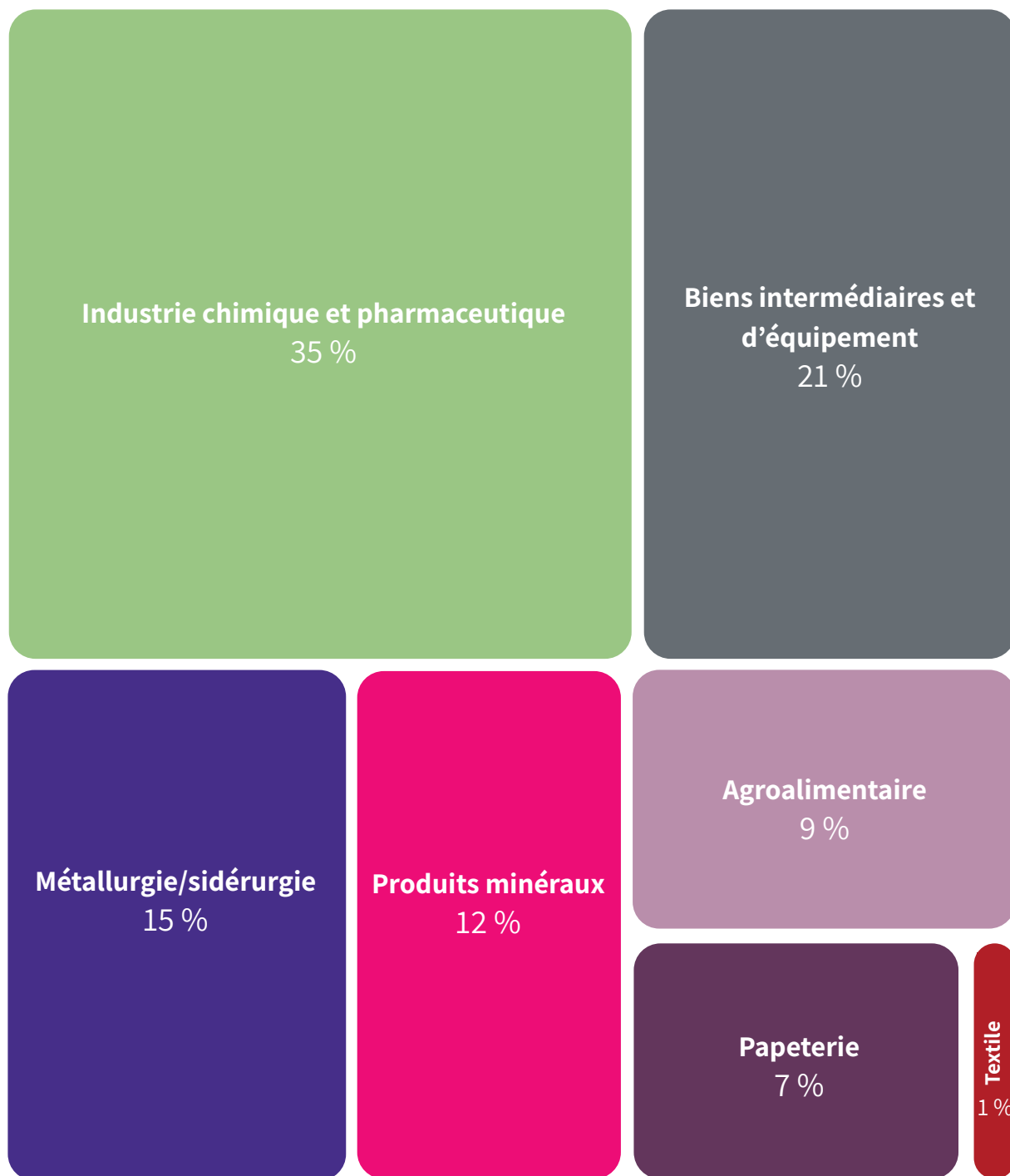
Le paysage industriel est dominé par des leaders de la chimie et de la cosmétique tels que **WeylChem Lamotte**, **Sanofi**, **Oleon**, **Chanel**, **Colgate** et **Givenchy**, ainsi que par des acteurs majeurs de la mécanique et des matériaux comme **Poclain Hydraulics**, **JSP International**, **Linamar Light Metals** et **AGCO**.

INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

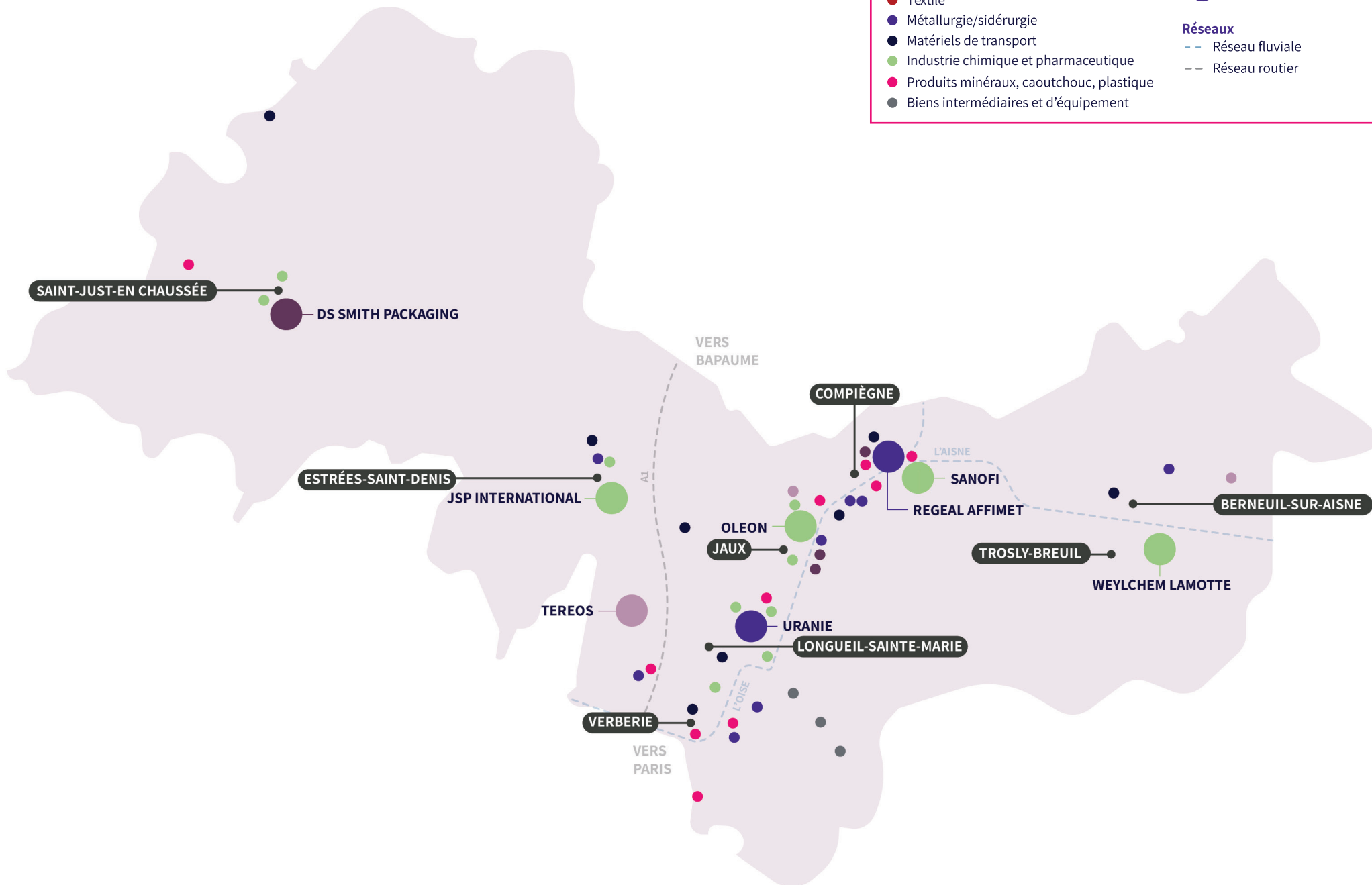
Le Pays Compiégnois est un **passage obligé pour le fret transitant entre le nord et le sud de la France**, à proximité de l'Île-de-France, tant par la route via l'autoroute **A1 Paris/Lille**, que par le rail via la ligne Paris-Jeumont et le projet du barreau Picardie-Roissy et prochainement par voie d'eau. La rivière Oise, de plus en plus canalisée au fil des siècles, sera mise au gabarit européen prochainement. Le canal Seine-Nord Europe sera réalisé au nord de Compiègne pour rejoindre Cambrai et s'intégrer à la liaison Seine-Escaut d'ici 2030.

Le Pays Compiégnois dispose d'un **potentiel foncier relativement limité**, avec environ dix friches identifiées dont la surface est principalement concentrée sur l'axe **Trosly-Breuil - Attichy**. La friche de WeylChem Lamotte à Trosly-Breuil constitue l'atout majeur avec 15 hectares propices au développement du photovoltaïque au sol, complétée sur la même commune par une réserve de 12 hectares et un site de 8 hectares à Attichy.

Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité



CARTE DES CONSOMMATEURS



PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

La dynamique du territoire s'appuie sur des infrastructures logistiques et foncières stratégiques, notamment :

- **Le port fluvial de Longueuil-Sainte-Marie** et sa **ZAC Paris-Oise**, qui regroupent les sites de **Poclain Hydraulics, Bic, Uranie, Unilever** et le site **Tereos** de Chevrières ;
- **Le site chimique de Lamotte**, regroupant **WeylChem, Merck** et **Archroma** ;
- **Les ZAC du Bois de Plaisance, industrielles Nord, de Le Meux-Armancourt**, autour de Compiègne qui accueillent la majeure partie de la puissance industrielle du territoire traduite par les sites de **Sanofi, Colgate, Chanel, OP Mobility, Alphatech, Euroflaco, Regeal, Oleon** et bien d'autres ;
- **Les ZI du Sud et du Nord à Saint-Just-en-Chaussée** qui accueillent **DS Smith Packaging** et d'autres sites moins énergivores.

ÉNERGIE

Électricité

Le Pays Compiégnois compte 4 **champs éoliens** tous localisés sur le plateau picard. Il possède également 3 **parcs photovoltaïques** d'une puissance installée de 21,7 MWc et exploités par la **SICAE de l'Oise** et **une centrale thermique à Cuise-la-Motte** (2 MW) raccordée au poste RTE de Capey.

Le territoire est principalement desservi par deux lignes de 400 kV issues de **la centrale nucléaire de Gravelines**, transitant par le poste stratégique de **La Herse**. En complément, une ligne de 225 kV provenant du poste de **Latena** assure l'acheminement de la puissance vers le poste de Compiègne, alimentant directement les zones industrielles majeures de l'agglomération. Pour des besoins plus spécifiques, **la plateforme chimique de Lamotte** dispose de son propre raccordement via deux lignes de **90 kV** situées en bout de réseau.

Gaz





Le maillage gazier du territoire s'articule autour du **réseau de transport NaTran**, qui pénètre la zone via les nœuds de Margny-lès-Compiègne, Arsonval et Beaumanoir. L'infrastructure suit ensuite deux axes stratégiques : le premier longe le cours de l'Oise vers Attichy et L'Orméon, tandis que le second s'étire le long de l'autoroute A1 en direction de Chevrières. Par ailleurs, le Plateau picard est structuré par une ligne majeure provenant de Taisnières, dédiée à l'alimentation de l'agglomération de Beauvais.

En matière de production de gaz vert, le territoire bénéficie d'**une dynamique de méthanisation robuste**, portée par le site industriel de **Tereos**. Ce dispositif est complété par **cinq points d'injection de biométhane** répartis sur le réseau : **Plainval biométhane, Lieuvillers, MVS Énergie, Gamet Énergies Vertes** et **Biométhane du Vandy**.

CARTE DES PRODUCTEURS

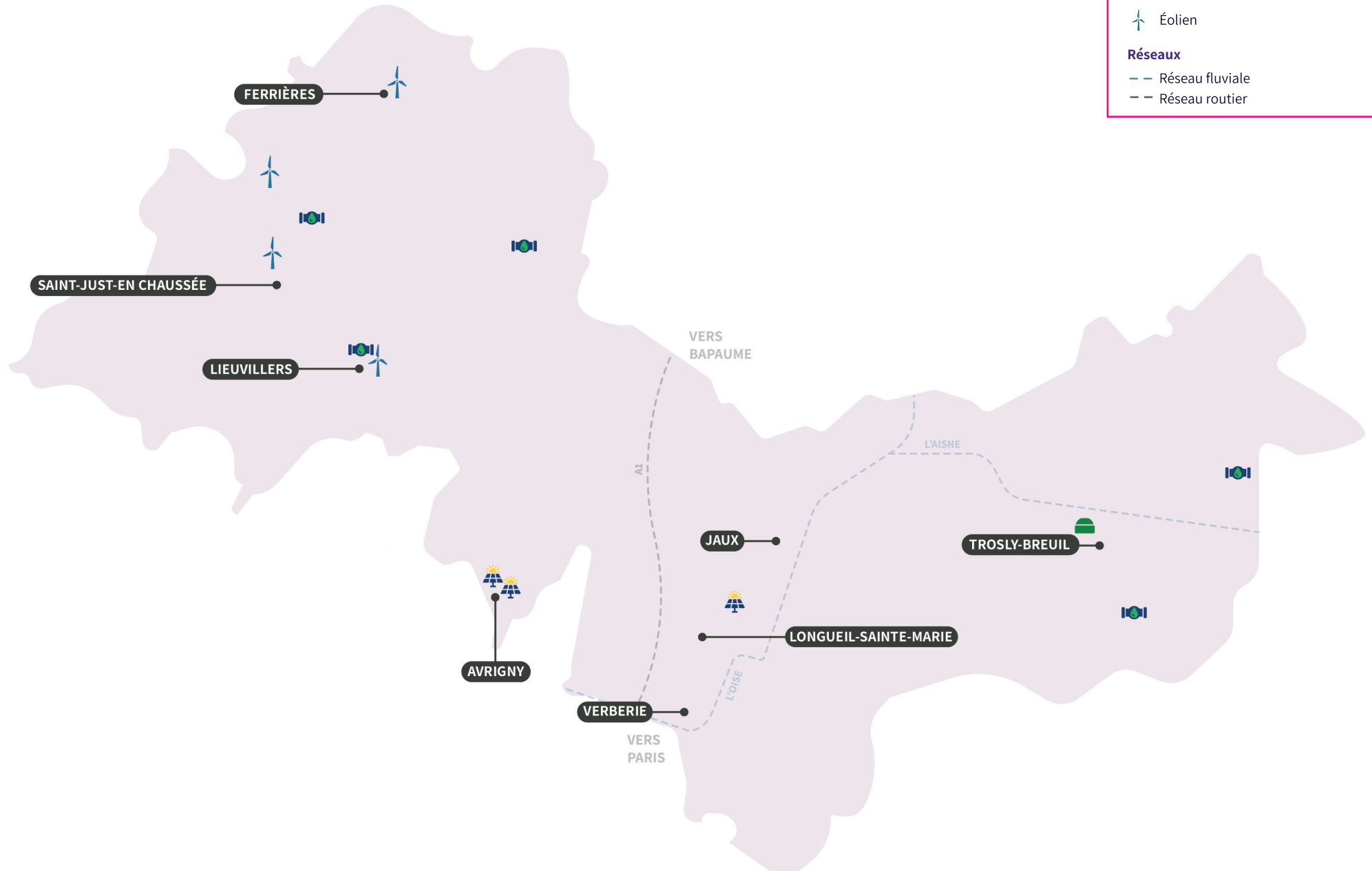
LÉGENDE

Producteurs

-  Solaire
-  Cogénération des industriels
-  Points d'injection de biométhane
-  Éolien

Réseaux

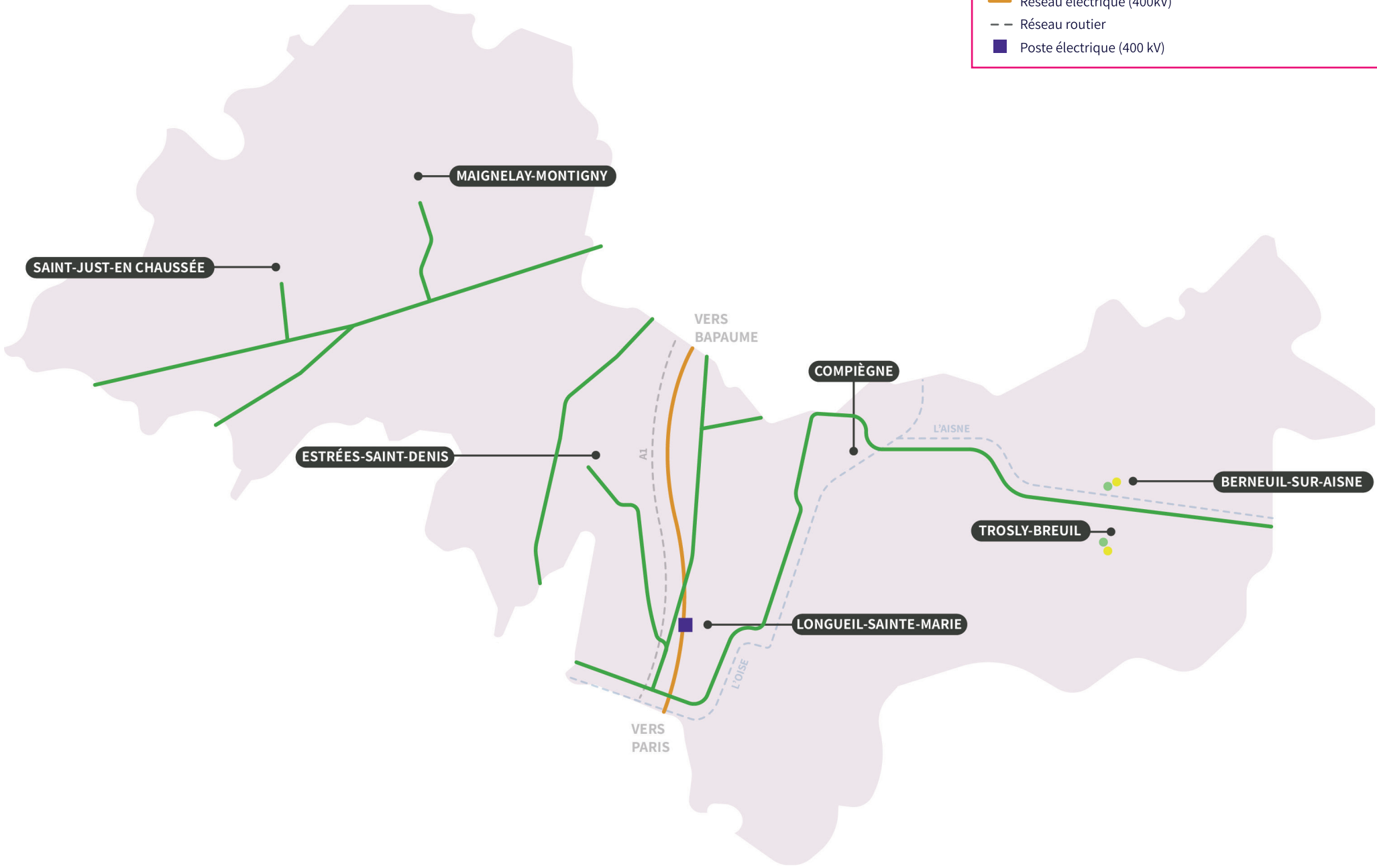
-  Réseau fluviale
-  Réseau routier



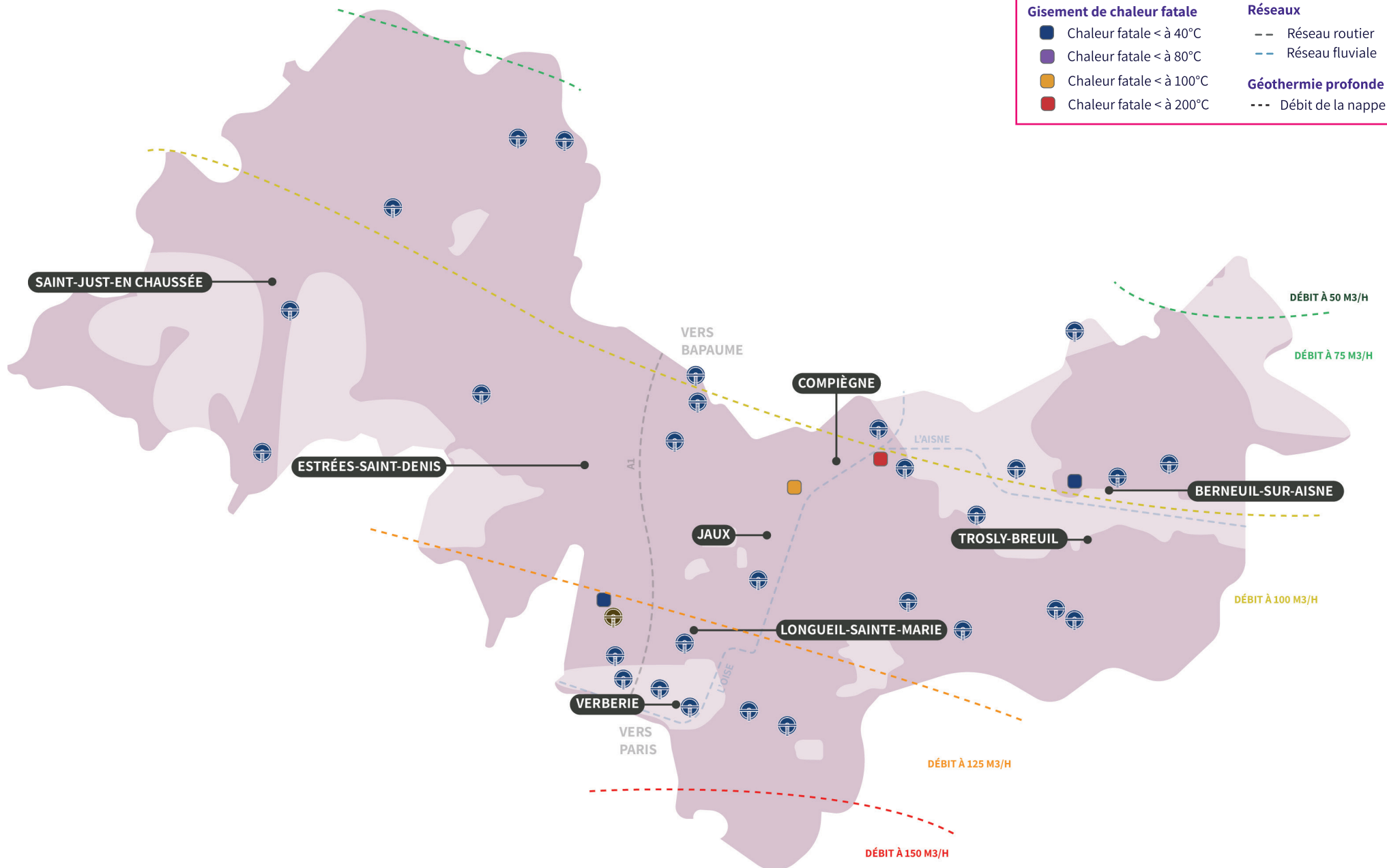
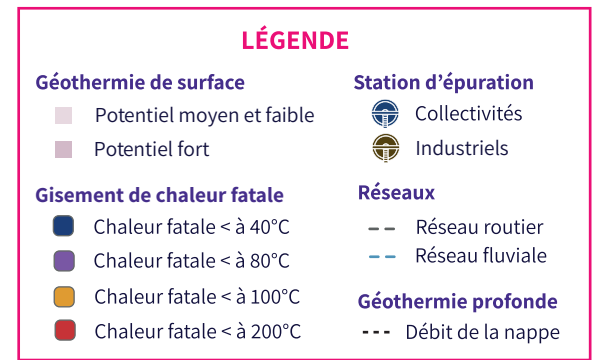
CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

LÉGENDE

Réseaux	Friches
Réseau fluviale	Friche pour solaire
Réseau gaz	Friche industrielle
Réseau électrique (400kV)	
Réseau routier	
Poste électrique (400 kV)	



CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



CHALEUR VALORISABLE

Réseau de chaleur

La ville de Compiègne compte **un réseau de chaleur de 13 km opéré actuellement par Engie**. Le mix énergétique est constitué à 70 % de biomasse et à 30 % de gaz.

Concernant la chaleur fatale industrielle, on trouvera **deux sources à haute température** avec le site de **PQ France** dont le four à 1300°C émet une chaleur fatale à 400°C et **Affimet Regeal** qui dispose d'un four à 900°C et qui se trouve à proximité d'une zone urbaine apte à accueillir un réseau de chaleur. Les autres industriels émetteurs sont essentiellement des sources inférieures à 100°C parmi lesquelles **Tereos France** à Chevrières.

La chaleur valorisable est également représentée par **une petite quinzaine de STEP** capables de fournir

une chaleur basse température, typiquement pour alimenter des réseaux de chaleur. **Une STEP sort du lot sur la plateforme de Lamotte** avec une capacité équivalente au traitement d'une ville de 300 000 habitants.

Géothermie

Tout comme le Beauvaisis, le Pays Compiégnois peut **jouir sous son sol de l'aquifère de la Craie et des sables du Thanétien**. Cette ressource souterraine permet d'atteindre des débits importants, dépassant les 50 m³/h, ce qui offre des perspectives de valorisation énergétique majeures pour le secteur. En couplant ce gisement à une pompe à chaleur affichant un COP de 4, chaque installation est capable de générer une puissance thermique utile de 387 kW.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Ce territoire d'industrie repose sur **un bassin économique d'emploi et industriel cohérent**, ce qui lui permet de travailler à une stratégie intégrée de son développement, en s'appuyant notamment sur :

- **Des industriels disposant de capacités de Recherche & Développement et de production** sur un même territoire, la présence du premier renforçant l'ancrage du second ;
- **Un tissu de PME industrielles** qui maillent le territoire ;
- **Des industries clés et des partenaires de recherche et de formation** susceptibles de répondre aux besoins des industriels en production et en R&D.

L'attractivité du territoire est liée à la diversité du tissu industriel. Outre la logistique, l'activité industrielle se partage entre la **chimie** et la **métallurgie**. Il y a en revanche peu d'agroalimentaire sur le territoire.

Enfin, **la formation est un facteur important d'attractivité du territoire**. Les organismes présents offrent des formations initiales menant aux emplois industriels dont le territoire a besoin puisque le flux entrant de salariés sur le territoire dépasse largement le flux sortant. **L'UTC de Compiègne** est à mentionner en premier lieu puis l'école de Chimie (**ESCOM**), une école de commerce **ESC Compiègne**, **Promeo**, **l'AFPA**, des lycées professionnels et une école de production en usinage et soudure et enfin **l'ASTRAL** sur la logistique.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

Les enjeux du territoire du Pays Compiégnois s'articulent autour de plusieurs priorités stratégiques :

- **Développement économique durable**, en favorisant l'implantation d'activités industrielles respectueuses de l'environnement et créatrices d'emplois locaux ;
- **Transition écologique**, avec un accompagnement des industriels vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'innovation ;
- **Résilience face aux risques naturels**, notamment les inondations, en intégrant ces contraintes dans l'aménagement et le développement ;
- **Promotion de l'économie circulaire et des circuits courts**, pour renforcer l'ancrage local des productions et encourager la consommation de produits « made in Compiégnois » ;
- **Recrutement** : alors que le solde des flux de salariés entrants prédomine sur le flux sortant du territoire, la multiplicité des nouveaux projets rend les besoins en compétences encore plus pressants ;
- **La logistique crée peu d'emplois et nécessite beaucoup de surface** : les EPCI auront donc tendance à durcir leurs critères pour de nouveaux projets en logistique et au contraire favoriser l'arrivée d'autres types d'industrie ;
- **Certaines filières sont à préserver**, notamment le luxe (**Chanel**, manufacture de **Senlis** pour le travail du cuir) et l'industrie de l'armement avec Matra ;
- **Data center** : à envisager, comme élément complémentaire mais non structurant d'une stratégie industrielle.

PROJETS HYDROGÈNE

Outre **OP Mobility** qui se positionne sur les réservoirs à hydrogène pour la mobilité, le territoire présente un écosystème qui pourrait justifier une production locale d'hydrogène décarboné, mais seulement lorsque le coût de production atteindra un niveau compétitif.

FORCES

Écosystème R&D/Formation d'excellence : présence de l'UTC, de l'ESCOM et de centres de R&D privés (OP Mobility), créant une synergie rare entre recherche et production.

Plateforme chimique de classe mondiale : le site de Lamotte (WeylChem, Merck) et les leaders industriels (Sanofi, Chanel, Colgate) assurent un ancrage économique puissant.

Connectivité multimodale exceptionnelle : axe stratégique combinant l'A1, le rail (Paris-Jeumont) et la future mise au gabarit européen de l'Oise (Canal Seine-Nord).

Dynamique robuste des gaz verts : production de biométhane solide avec le site Tereos et 5 points d'injection.

FAIBLESSES

Hyper-dépendance Industrielle : les 10 plus grands établissements concentrent 50 % des emplois manufacturiers, créant une vulnérabilité aux décisions stratégiques globales.

Friches limitées : seulement une dizaine de friches identifiées, pour la plupart affichant une superficie de moins de 1 ha avec une concentration géographique sur Trosly-Breuil.

S
W
O
T

OPPORTUNITÉS

Report modal : le futur canal Seine-Nord Europe et le barreau Picardie-Roissy renforcent le rôle de « hub » du territoire sans augmenter la pression routière.

Reconversion des friches : environ 35 hectares de friches identifiés (notamment à Trosly-Breuil et Attichy) propices au développement du photovoltaïque au sol.

Décarbonation par la chaleur fatale : gisements massifs à haute température (PQ France, Affimet Regeal) et potentiel des STEP (notamment Lamotte) pour alimenter des réseaux de chaleur urbains.

Géothermie : fort potentiel sur l'aquifère de la Craie permettant des puissances thermiques utiles importantes (387 kW par installation).

MENACES

Concurrence foncière : besoin d'arbitrer entre l'accueil de nouvelles industries, la préservation des massifs forestiers (cœurs de nature) et des terres agricoles du Plateau picard.